

Le Dernier Jour d'un Condamné de Victor Hugo, Œuvre au programme de français de 1^{ère} bac.

M. Noureddine NIMGHAREN, AGREGÉ de Français

Lycée de référence, Meknès

Introduction :

Bien des œuvres inspirées par les préoccupations de leur temps tombent dans l'oubli une fois résorbée la cause qui les a suscitées. Le Dernier Jour d'un condamné, œuvre de jeunesse - première œuvre d'inspiration sociale de Hugo fortement engagée dans son époque dément toutefois cette tendance. Elle illustre sans doute le propos de Stravinski selon lequel « l'œuvre qui a été moderne en son temps le restera à jamais ». Ce récit bref composé en quelques semaines seulement au cours du dernier trimestre de l'année 1828 est, en effet, à la fois séduisant par sa terrible modernité mais aussi déroutant pour les jeunes lycéens.

Séduisant de par le mode de traitement original d'une question aussi épineuse que la peine de mort, question toujours d'actualité en ce début du XXI^e siècle dans bon nombre de pays - dont le Maroc. Mais également déroutant car au fil de ce monologue intérieur parfois complexe se cristallise une poignante dénonciation à l'encontre de la peine capitale et du système judiciaire et social qui la sous-tend.

Au cours de cette intervention - en amont d'une séquence didactique - je tenterai de montrer en quoi cette expérience relatée sous forme d'un journal intime « fictif » constitue une véritable tragédie mais aussi un véhément plaidoyer contre la peine de mort.

1^{er} Axe : Une forme générique originale

Pour mieux comprendre la pertinence du choix fait par Hugo quant à la construction de son texte, il semble nécessaire de rappeler d'abord l'importance que revêt le thème à l'époque où l'auteur avait décidé de composer le Dernier Jour.

De multiples faits divers, des spectacles et des écrits se rapportant à ce drame des exécutions ont profondément marqué le jeune Hugo. Citons par exemple l'exécution d'un certain Charles Dautun pour avoir tué son frère en 1815, celle de Louis Poulain qui a tenté d'assassiner sa femme infidèle en 1817 ou encore celle de Castaing pour empoisonnement en 1823 (le chap. XII se fera l'écho de tous ces noms à la réputation sinistre). Toutes ces exécutions largement commentées par la presse de l'époque n'auront certes pas laissé indifférent Hugo. Mais ce qui le marquera

davantage c'est la célèbre condamnation à mort du Général Lahorie, parrain de Victor et amant de sa mère.

Toutefois, les scènes d'exécution auxquelles il a dû assister personnellement produiront sur lui un impact encore plus grand : on pense notamment à la décapitation d'un parricide nommé Martin en 1825, puis à celle d'Ulbach pour le meurtre de sa maîtresse en 1827.

Il existe, par ailleurs, des personnalités qui se sont penchées sur la question tels Guizot avec son ouvrage intitulé *De la peine de mort en matière politique* (1810), et le célèbre juriste fervent adversaire de la peine capitale Charles Lucas dans son livre *Du système pénal et de la peine de mort* (1827). Deux textes de référence probablement connus du jeune Hugo auxquels on pourrait ajouter cet article intitulé « Angleterre : dernières sensations d'un homme condamné à mort », article publié dans le journal *Le Globe* en 1828. Cet article, qui relate le témoignage d'un homme pendu mais ramené à la vie par un concours de circonstances miraculeuses, rappelle à bien des égards le Dernier Jour.

Mais Hugo ne se contente pas de constater ces hécatombes ; il met très vite sa plume au service de son engagement en la matière : en 1822 déjà il compose *Han d'Islande*, roman noir dans lequel il raconte la dernière nuit d'un condamné à mort. Il développera également une réflexion édifiante sur le phénomène de l'échafaud dans sa célèbre pièce *Cromwell*, œuvre fondatrice de l'art romantique en 1827.

Et bien entendu, au-delà du Dernier Jour, Hugo entretient sa verve contestataire en continuant à militer sur toutes les tribunes et sur le terrain pour l'abolition de la peine capitale.

N'étant pas le seul abolitionniste dans la France du XIX^e siècle, il demeure néanmoins le premier écrivain français à avoir mis en scène sur le monde littéraire l'angoisse d'un condamné à mort dans les moments ultimes de sa vie. Fort de sa culture sur le sujet, de son expérience personnelle en ayant déjà assisté à des exécutions, il met en œuvre la puissance de son imagination et de son talent d'écrivain pour nous plonger, avec un réalisme saisissant, dans la psychologie bouleversante de la victime.

Le choix de la forme de journal intime et du monologue intérieur - forme générique novatrice en 1828 - constitue sans nul doute la stratégie la meilleure qui puisse mettre le lecteur en présence directe avec « cette échelle de tortures qui mène à l'échafaud » (chap. XXXIX). Il conviendrait donc d'étudier avec les élèves les caractéristiques du journal intime et du monologue intérieur. Un travail préparatoire à cette étude consisterait à répondre aux questions suivantes :

Consignes :

A/ A propos du journal intime :

- ✓ Quelles sont les références faites à l'écriture aux chap. suivants :
V, VI, VII, IX, XXIII, XXII, XXV, XXXIV, XLVI, XLVII, XLVIII ?
- ✓ Dans quels chap. le condamné livre-t-il une réflexion sur l'acte d'écriture ?
- ✓ Quels rapports semble-t-il entretenir avec son journal ?
- ✓ Comment la vraisemblance est-elle assurée quant à la raison d'être de ce journal (chap. VI, XLVII, mention finale) ?
- ✓ Quel effet cela produit-il sur le lecteur ?

B/ A propos du monologue intérieur :

- ✓ Qui parle ? A qui ?
- ✓ Quelle focalisation régit cette forme de narration ?
- ✓ Quels temps verbaux dominant dans ce récit ?
- ✓ Quelles remarques pourriez – vous faire sur la syntaxe (élaborée ou spontanée) et sur le lexique (insertion de l'argot) ?
- ✓ Quel effet est ainsi produit ?

Les réponses à toutes ces questions permettront de faire observer aux élèves que le choix et du journal intime et du monologue intérieur servent la même finalité : le lecteur se trouve totalement introduit dans la conscience du personnage narrateur – ses pensées et ses émotions – et du coup prêt à sympathiser (dans le sens étymologique du terme : partager la souffrance) avec le condamné.

Et pour cause ! L'angoisse voire la tragédie de ce personnage est telle qu'aucune autre forme de narration décalée ne saurait les traduire.

II^{ème} Axe : Le chemin de croix d'un condamné

Qu'en est-il à présent de la tragédie dans le dernier jour ?

Quelles en sont les manifestations tant au niveau du vécu du personnage (la fiction) qu'au niveau de la structure même de la narration ?

Afin de pouvoir mener à bien l'étude de cette dimension tragique de l'œuvre, il serait opportun d'exploiter les données portées par les élèves sur un tableau préalablement remplir (2/3 semaines avant d'entamer la séquence). Ce tableau (une sorte de fiche de synthèse) permettra en fait

à l'élève d'abord d'opéra un repérage sélectif, fonctionnel dans le texte qu'il pourra réinvestir pendant l'étude de l'œuvre en classe, ensuite de s'en servir à l'approche des examens en guise de relecture de l'œuvre.

 **Fiche de synthèse :**

N° de chap + Nbre de p	Lieux	Indices temporels	Résumé du Champ	Portrait du condamné
I 2 pp	Bicêtre	« voila cinq semaine » (P.) « ma lampe de nuit » (P.)	Obsession du narrateur par sa mort imminente	Autrefois, heureux et libre. Maintenant, captif, « condamné à mort !».
II				

Est-ce pertinent de parler de tragédie à propos du Dernier Jour alors qu'il s'agit plutôt de roman (d'après certaines éditions se référant peut-être à la lettre adressé par Hugo, le 3 janvier 1829, à son éditeur Charles Grosselin, dans laquelle il évoque son œuvre comme étant un « roman », mais un roman « sans modèle ») ? Bien des indices plaident pourtant en faveur non seulement du journal intime mais aussi de cette autre identité générique.

D'abord, en tant qu'expérience, ce que le condamné relate dans son journal relève d'une véritable tragédie, son parcours est en effet profondément structuré par l'angoisse, la souffrance et la mort. Le titre puis les mots en ouverture soulignent sa prédestinée fatale - à la manière d'une entrée in medias res. La mention de la clause « quatre heures » confirme sur le mode elliptique cet horizon d'attente. Plaident également en faveur de cette hypothèse le choix du monologue intérieur - forme de communication éminemment tragique - et la nature de l'itinéraire du condamné. Cet itinéraire s'organise de fait en cinq étapes (cinq actes dirait-on) : l'acte du crime perpétré dans l'espace dramatique - hors scène - comme en vertu de la règle de bienséance ; le verdict qui scelle le sort tragique du condamné (2^{ème} acte) ; le séjour à Bicêtre avec l'espoir d'une grâce royale - comme on en nourrit dans une antichambre cornélienne ; le transfert au Palais de justice qui met en branle la machine infernale, et enfin la marche finale vers l'échafaud, en dernier acte.

Les références au vocabulaire dramatique abondent du reste dans le texte : « scène », « acte », « acteurs », « spectacle », « spectateurs », « applaudissement », « cris » ... autant de

termes qui apparaissent ici et là sous la plume du condamné écrivant à l'instar d'un dramaturge en train de composer le scénario de sa pièce. C'est sans doute parce qu'il adopte cette posture qu'il désigne son drame comme étant une « tragédie » (chap. VI).

A l'image des grandes figures de la tragédie antique ou classique telles Œdipe, Phèdre, Macbeth, il se trouve victime de situations relevant de l'ironie tragique comme lorsqu'il fait lire à sa fille un papier dont il ignorait le contenu alors qu'il y était question de son propre arrêt de mort (chap XLIII)

Certes, son attente de la mort n'est pas sans provoquer en lui des accents absolument poignants pratiquement au détour de chaque page. cependant, comme pour narguer son destin inéluctablement tragique, il recourt à l'ironie. A ce propos, les exemples sont légion dans l'œuvre. Ainsi, face à son état d'abandon voire de déréliction, le condamné fait preuve d'une ironie aux formes multiple : de la dérision lorsqu'à la Conciergerie, par exemple, on lui apporte sur sa demande un lit dans sa cellule et en même temps un gendarme, il se dit malicieusement si on n'a pas peur qu'il s'étrangle avec le matelas (chap. XXV).

Parfois, son humour devient macabre (humour noir). A titre d'illustration, on se souvient de sa réplique déconcertante à l'huissier qui se plaint sur le chemin vers la Conciergerie d'avoir perdu son tabac à qui il dit en souriant : « je perds plus que vous » (chap. XXII).

Mais son ironie se fait plus douloureuse dans l'avant-dernier chapitre : « ces bourreaux sont des hommes très doux » (XLVIII). Une belle antiphrase qui mérite, entre autres figures de style, d'être étudiée lors d'une séance de langue.

A quelques mètres seulement de l'échafaud, au milieu d'une foule déferlante sur son passage, en entendant des marchands crier « Qui veut des places ? », il a envie de leur proposer la sienne (XLVIII).

Autant de paroles et de pensées qui résonnent comme des marques d'hybris, autre caractéristique de bien des personnages tragiques.

Force est de constater que ce souffle tragique est en fait d'une puissance telle que même la structure narrative de l'œuvre s'en trouve imprégnée.

A cet égard, une étude narratologique du Dernier Jour peut s'avérer instructive.

Consignes :

- ✓ Quels chap. relatent les événements remontant à 6 ou 5 semaines avant ?
- ✓ Lesquels sont consacrés à la semaine précédent le jour d'exécution ?

- ✓ A partir de quel chap. le récit se focalise sur le dernier jour ?
- ✓ Quelles remarques faites-vous sur la correspondance entre le volume textuel (temps de la narration) et la durée des événements rapportés (temps du récit) ?
- ✓ Quel rythme narratif en découle-t-il ?

En considérant les réponses apportées aux trois premières questions (dont le détail reste à aborder en classe), on constate que le récit s'articule en deux parties principales :

- Du 1^{er} chap. au chap. XVII : relation des événements précédant le jour d'exécution, depuis son procès. On peut y distinguer les faits correspondant à la semaine même où il tient son journal, les analepses se rapportant aux 5/6 dernières semaines. A quoi on peut ajouter deux chapitres qui relèvent plutôt de prolepses.

- Du chap. XVIII jusqu'à la fin de l'œuvre : partie importante consacrée au dernier jour proprement dit. Le décompte se fait désormais en heures. Là encore, on y rencontre trois analepses, trois prolepses et une ellipse évidente.

De ces relevés on déduit que la narration est manifestement brouillée sur le plan chronologique, notamment dans la 1^{ère} partie qui comporte de nombreuses analepses. Mais cette configuration événementielle marquée par le chaos ne constitue-t-elle pas l'expression temporelle de la désagrégation du personnage dans son intégrité morale ?

Quant à la seconde partie, elle semble en gros construite autour d'une seule unité de temps (de 6h du matin à 4h de l'après-midi) comme dans une tragédie classique. Même les quelques analepses ou prolepses qu'elle contient (excepté l'évocation heureuse de son enfance au chap. XXXIII), elles ne rompent nullement avec la tonalité pathétique ou tragique qui caractérise l'œuvre puisqu'elle renvoient soit à des souvenirs douloureux soit à des projections macabres (l'étude du chap. XLI illustre cette imprégnation du morbide même quand le personnage s'efforce d'échapper à son présent).

Ce qui vaut pour le temps vaut naturellement pour l'espace - soit dit au passage : toutes les étapes ayant ponctué son itinéraire relèvent au fond d'un même espace contraignant et mortel : l'espace judiciaire (pénal et carcéral).

En analysant cette fois l'avant-dernière question, on remarque aisément que le récit de la dernière journée (presque les 2/3 de l'œuvre) est prépondérant quantitativement, à la différence des dix-sept premiers chap. qui couvrent à peu près six semaines. Le temps de l'histoire est celui de la narration sont donc loin de se rejoindre/d'être parallèles. Cette absence délibérée de proportionnalité (de correspondre parfaite entre TH et TN) a pour effet bien évidemment de placer

le lecteur au cœur d'une tension dramatique de plus en plus intolérable. Au fil des heures qui s'égrènent, on assiste à la montée de l'angoisse chez le condamné. Le rythme narratif accéléré qui marque la seconde partie constitue une transcription narrative remarquable de cette irrésistible plongée du lecteur au fond d'une tragédie dont le ressort principal est cette fois l'écriture même. Comme si l'histoire contaminait la narration.

Ainsi, le tragique dans le DJ s'avère propre à caractériser non seulement l'expérience vécue par le narrateur condamné mais également la gestion narratologique du récit.

Cette double stratégie ne laisse guère indifférent le lecteur qui éprouve naturellement ne serait-ce que la pitié envers le condamné. Néanmoins, au-delà de cette tragédie intime, V. Hugo cherche d'une part à réfuter bien des idées reçues favorables à la peine de mort et d'autre part à développer une véritable satire de la justice et de la société de son temps.

III^{ème} Axe : Un plaidoyer contre la peine de mort :

L'œuvre peut apparaître décousue (division en chap.); le narrateur de son côté peut sembler comme un « être qui ne ressemble à personne », pour reprendre les propos de Charles Nodier (on ne possède pas suffisamment de renseignements précis sur lui) ; pire, ce condamné se dit lâche (face au friache) et coupable puisqu'il a « commis un véritable crime » (XXI). Autant d'impressions qui risquent de nous amener à douter de la solidité de l'argumentaire de cet anti-héros, fruit d'un anti-roman.

Et pourtant, ces deux griefs constituent la force même de l'œuvre que Hugo définit comme « n'(étant) autre chose qu'un plaidoyer [...] (contre) la peine de mort » (préface 1832). S'il a choisi « cette innocente et candide forme littéraire » (sic) c'est justement pour populariser son idée politique et sociale.

Quant à la nature de son personnage à l'identité lacunaire et au caractère parfois peu digne, elle est volontairement choisie comme telle par Hugo puisqu'il ne vise pas la défense toujours facile de « tel ou tel criminel d'élection » mais simplement la défense de la cause d'un condamné quelconque, exécuté un jour quelconque, pour un crime quelconque ».

La question est de savoir comment cerner un argumentaire disséminé dans l'œuvre et formuler la thèse de l'auteur de manière précise. Il paraît nécessaire d'accompagner les élèves dans cette entreprise quelque peu difficile en leur indiquant précisément les chapitres de l'œuvre où se trouve quelque part remise en cause la peine de mort et son appareil judiciaire et social.

Afin de rendre le travail efficace et moins laborieux, il serait pratique de répartir la classe en petits groupes. Les repérages effectués à partir d'une relecture des chap. indiqués permettront d'identifier la stratégie argumentative de Hugo après une synthèse / un rapprochement des

arguments relevant d'une même intention / visée. On leur fera ainsi remarquer qu'en dépit de l'apparente diversité des arguments repérés, l'argumentaire de l'œuvre se ramène en gros à trois idées maîtresses :

1. La peine de mort ne représente ni un exemple dissuasif ni l'occasion d'expier son crime ; en revanche, elle exacerbe le sentiment de vengeance et engendre des victimes innocentes (I, XIII, XIV, XV, XXVI, XXXIV).
2. La guillotine est loin d'être une invention humanisant la peine, et s'il faut prévenir le crime, il convient de s'attaquer à la misère sociale (XVI, XXIII, XXVII, XXXIII, XXXVIII, XXXIX).
3. Le système judiciaire et la société qui ne respectent pas la vie humaine méritent d'être dénoncés (II, VIII, XXXV, XLVIII).

En conclusion,

Le DJ est l'œuvre non seulement d'un jeune écrivain rompu aux artifices littéraires mais d'un grand avocat au fait de la rhétorique des plaidoyers.

TABLEAU DE LA SEQUENCE

SCEANCES	ACTIVITES	SUPPORT	OBJECTIF
S ₁	- Biographie de V. Hugo articulée à la thématique de l'œuvre	- Vie de Hugo in « dossier », éd. Gall, 2000 - Article sur « la peine de mort » in Encyclopaedia universalis.	- Placer l'œuvre dans son contexte biographique et historique.
S ₂	- Compte rendu de la fiche de synthèse	- Tableau à remplir - œuvre entière	- Dégager les spécificités de l'œuvre
S ₃	- Etude de l'incipit (séance de lecture méthodique développée)	- Chap. I	- Saisir le fonctionnement du monologue intérieur
S ₄	- Activité orale (lecture de pages du journal intime de chacun des élèves).	- Consignes relatives au journal intime.	- Faire apprécier l'intérêt de cette forme d'écriture, style/introspection
S ₅	- Evaluation (Etude de texte).	- Chap. XX	- Identifier et analyser une description impressive.
S ₆	- Langue : éléments de narratologie.	- Exemples tirés de l'œuvre avec fiche de synthèse à l'appui.	- Reconnaître les temps verbaux de chaque mode de narration.
S ₇	- Travaux encadrés (Ecriture du « je »).	- Recherche à partir de documents divers.	- Distinguer les différents genres d'écriture subjective : journal intime, autobiographie, mémoires...
S ₈	- Lecture analytique	- Chap. XLI	- Appréhender les modalités de perception de l'angoisse –vision macabre et fantastique.
S ₉	- Travail d'écriture.	- Consigne consistant à restituer le contenu de la lettre perdue, adressée par le condamné à sa fille.	- Mettre en œuvre le vocabulaire de la souffrance (pathos)
S ₁₀	Langue : les figures de rhétorique.	- Extraits de l'œuvre ou autres.	- Identifier et analyser une figure de style
S ₁₁	- Compte rendu de l'évaluation.		
S ₁₂	- Lecture méthodique	- Chap. VI	- Analyser le discours délibératif.
S ₁₃	- Prolongement : synthèse de doc	- Groupement de textes : crime et châtement	- Croiser 4 doc. autour de la même problématique.
S ₁₄	- Bilan de la séquence.		

Etude narratologique de l'œuvre de V. Hugo *Le Dernier Jour d'un Condamné*:

STRUCTURE TEMPORELLE

1- Les indices temporels :

Pour rétablir la chronologie des faits avant l'exécution, rappelons ceci :

- Les dernières semaines : mois d'août, six à cinq semaines avant (chap. II, IV et V).
- Les derniers jours : courant octobre, entre 7 et 2 jours avant (chap. I, III, VI-XV).
- La veille de l'exécution : un mercredi (chap. XVI- XVII).
- Le dernier jour : jeudi, de 6H du matin à 4H de l'après-midi (chap. XVIII- XLIX).

Observez, puis commentez cette configuration temporelle du récit : y a-t-il conformité de la **narration** par rapport à l'**histoire** ? A quelle étape de l'œuvre correspond le titre proprement dit ? Quelles quantités textuelles (nombre de chapitres et de pages) représentent respectivement la dernière journée dans la vie du condamné et les jours précédant son exécution ? A quel moment donc remarque-t-on une sensible accélération du **rythme narratif**, et partant le début du fatal compte à rebours, avec naturellement l'angoisse qui atteint peu à peu son paroxysme.

2- Discontinuité du récit :

L'œuvre présente, par ailleurs des **distorsions narratives** importantes; celles-ci se traduisent par :

- Des **analepses** (ou retours en arrière): chp. II, IV, V, XIII, XIV, XVI, XXVIII, XXXIII, XXXVI.
- Des **prolepses** (ou anticipation) :chap. VIII, IX, XVII, XXVI, XLI. XLV.
- Des ellipses (ou omissions) : la principale se trouve au chapitre XLVII -note de l'éditeur.

Après avoir relu quelques-uns de ces chapitres, dites quels sont les temps caractéristiques d'abord de l'analepse, puis de la prolepse. Quels états d'âme du Condamné: traduit en général l'une ou l'autre ? D'après vous, quel effet semble rechercher V. Hugo, auprès du lecteur, à travers ce brouillage narratif?

Et si vous répertoriez les lieux et les personnages évoqués dans l'œuvre pour esquisser une analyse qui conforterait la portée tragique de celle-ci.